

## Un nouvel éclairage sur l'escale des religieuses à l'île d'Orléans

En 1639, après presque 90 jours d'une épouvantable traversée de l'Atlantique, les premières Ursulines et les premières Augustines arrivent à Québec. Les trois Ursulines sont les sœurs Cécile Richer, dite de Sainte-Croix, Marie Savonnières de la Troche, dite de Saint-Joseph, et Marie Guyart, dite de l'Incarnation; deux laïques les accompagnent : Marie-Madeleine Chauvigny de la Peltrie et sa femme de chambre, Charlotte Barré. Les trois Augustines sont Anne Lecointre, dite de Saint-Bernard, Marie Forestier, dite de Saint-Bonaventure de Jésus, et Marie Guenet, dite de Saint-Ignace. Catherine Chevalier, servante des Hospitalières, et deux immigrantes inconnues complètent le groupe de ces pionnières arrivées en Nouvelle-France.

Elles ont quitté Dieppe le 4 mai, à bord du vaisseau amiral *Le Saint-Joseph* dont le capitaine est Jacob Bontemps. Le navire a failli se fracasser sur les glaces du Groenland et a fréquemment dû s'immobiliser faute de vent. À Tadoussac, l'équipée fait escale, change d'embarcation (cette fois, *Le Saint-Jacques*), navigue quelques jours dans une chaloupe, mais ne peut atteindre Québec en raison de la marée basse. Le 31 juillet, il faut s'arrêter à l'île d'Orléans pour y dormir.

Cette nuit passée à l'île d'Orléans demeure un moment symbolique très fort, tant pour les Augustines que pour les Ursulines. Parce que les religieuses auraient alors mangé des framboises, les deux communautés honorent leur arrivée en Nouvelle-France en dégustant des framboises de l'île tous les 1<sup>er</sup> août... depuis 382 ans!

Une énigme persiste toutefois, puisqu'on ignore encore le lieu exact de ce campement d'un soir.

Dans ses *Correspondances*, Marie de l'Incarnation mentionne que le capitaine du navire se nomme Bontemps. Elle raconte également les événements du 31 juillet 1639 : « [...] nous connûmes quelque espérance d'arriver à Québec, mais la marée se trouvant contraire et le vent ne nous étant pas favorable, il fallut attendre au lendemain et comme l'endroit était

beau et le débarquement facile on nous mit à terre à l'île d'Orléans, qui, pour lors n'était point habitée; on y fit cabane à la façon des sauvages ». <sup>i</sup>

D'autres détails sont précisés dans *Les Annales de l'Hôtel-Dieu*: « On y fit trois cabanes à la façon des Sauvages, les Religieuses se mirent dans une, les Religieux [cinq Jésuites font aussi partie du groupe] dans l'autre, et les matelots dans la troisième. Nous avons une joye qui ne se peut exprimer de nous avoir dans ces grands bois, que nous fimes retentir par nos cantiques donnant mille louanges a Dieu de ce qu'il nous avoit conduit si heureusement en ce lieu, d'où nous partimes le lendemain de grand matin. Et pour marquer de jouissance, on tire plusieurs coups de pierriez et de mousquets et on mit le feu dans le bois, ce qui fit voir à Quebec qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire. Monsieur le chevalier de Montmagny qui etoit gouverneur icy depuis Lan 1636 envoya un canot pour savoir ce que c'etoit, lequel ne tarda gueres a luy venir apprendre que c'etoit les Religieuses que l'on attendoit; et la barque paraissant un moment apres, Monsieur le gouverneur depecha une chaloupe qu'il fit tapisser et l'envoya au devant de nous. Elle se trouva assez chargée de six Jesuites, Madame de la Peltrie, ses deux servantes et la notre avec quelques autres personnes. Nous arrivames le premier jour d'aoust sur les sept a huit heurs du matin. Notre révérende mère Marie de St Ignace fut la première que l'on débarqua puis la révérende Mere Marie de L'Incarnation » <sup>ii</sup>.

Le 6 septembre 1639, Sœur Cécile de la Croix, qui est aussi du voyage, complète : « Le révérend Père Vimont nous voyant ainsi trempées et sa Révérende aussi bien comme les autres et qu'il n'y avait moyen de faire du feu dans la barque pour nous sécher il pria le maitre de la barque de nous mettre à terre dont nous étions proches, ce qui, fit. On nous alluma de bon feu et nous séchames en partie. Nous soupames a terre de la morue séchée sans beurre; on nous fit une cabane à la façon des sauvages et encore que notre lit fut d'une couverture simple sur la terre je ne laissai pas de bien dormir. Le lendemain nous retournames en la barque et arrivames à Kebec sur les huit heures jour de Saint-Pierre aux liens » <sup>iii</sup>.



De ces témoignages, nous pouvons déduire que l'endroit où les sœurs ont dormi était facile d'accès en chaloupe, à l'abri du vent et visible de Québec puisqu'on y a allumé des feux pour avertir les gens de la ville de l'arrivée des religieuses. Le campement se trouvait forcément du côté sud de l'île

puisque c'est de ce côté que les navires passaient, déjà à cette époque.

Pour localiser l'emplacement, certains ont pensé au Trou Saint-Patrice situé à l'ouest du village de Saint-Laurent. En cas de mauvais temps, ce trou, qui est en fait une baie profonde, offrait aux navires un endroit sûr. Toutefois, le Trou Saint-Patrice est trop éloigné de Québec pour que le Gouverneur ait pu être averti de l'arrivée des sœurs par des feux de plage.



Marie de l'Incarnation, sœur Cécile et les Augustines parlent d'un endroit où on a installé trois abris à la façon des Sauvages. Il pleut depuis plusieurs heures nous dit Soeur Cécile et on n'est dans cette crique que pour la nuit. Pas le temps, donc, de commencer à déboiser. Il faut un endroit facile d'accès et une plage où installer rapidement les abris.





Plutôt qu'au Trou Saint-Patrice, nous pensons que l'endroit où les sœurs ont passé la nuit se trouve à la limite de Sainte-Pétronille et Saint-Laurent. De là, on peut voir la ville. On y trouve une plage naturelle et une crique qui n'a, par chance, pas été altérée par les enrochements de toutes sortes. La petite baie part du rivage et forme un havre naturel avec sa plage et un couvert végétal dense.

Le lieu abrite également une grotte, bien connue à l'île d'Orléans : la grotte à Maranda. Aujourd'hui situé sur une propriété privée, le lieu est connu parce qu'on y faisait autrefois la fête et qu'on y cachait le rhum de contrebande, le Saint-Pierrais, pendant la prohibition des années 1920. On sait aussi que le site servait de mouillage pour les navires qui attendaient la marée avant de se rendre à Québec ou qui voulaient se mettre à l'abri de la tempête. Les toponymistes nous apprennent que la grotte à Maranda a d'abord été nommée la grotte à Bontemps, car on a longtemps raconté qu'un certain Bontemps y avait résidé. Au 19<sup>e</sup> siècle, le site s'appelait encore la caverne à Bontemps.

Au 18<sup>e</sup> siècle, le notaire Nicolas-Gaspard Boisseau (1765-1842) écrit, à propos de cette grotte : « on l'appelle la cabane à Bontemps pour avoir été découverte par un homme de ce nom »<sup>iv</sup>.

En 1961, dans sa thèse de maîtrise sur la toponymie de l'île d'Orléans, Jean Poirier cite l'historien Louis Philippe Turcotte (premier historien de l'île) qui signale qu'en 1867, l'appellation *Bontemps* était en usage. Poirier cite aussi Monseigneur David Gosselin qui, en 1919, mentionne à son tour que l'appellation *Bontemps* est encore en usage et que même la famille Maranda l'utilise.

Notre hypothèse se base donc sur un toponyme aujourd'hui disparu, *Bontemps*, qui pourrait tout à fait référer à Jacob Bontemps, le capitaine du

*Saint-Joseph*. Elle se base aussi sur le fait que le lieu est si bien à l'abri du mauvais temps que capitaines et marins s'y réfugiaient. Sa plage est encore intacte. Le lieu s'entoure d'une tradition orale bien inscrite dans le temps. Ces coïncidences nous amènent à penser que le lieu dit de la grotte à Maranda est bien celui où les religieuses sont descendues le 31 juillet 1639.

Nous ne sommes pas seuls à privilégier cette hypothèse. Jean Poirier fait, lui aussi, le rapprochement : « Il y a cependant une explication plus sérieuse au sujet de la Caverne à Bontemps et c'est la mère Marie de l'Incarnation qui nous la fournit. En 1639, lors de la traversée de la fondatrice du monastère des Ursulines, à Québec, le capitaine, un certain Bontemps commandait le navire amiral. [...] L'endroit où ils passèrent la nuit était à proximité de cette caverne puisque le gouverneur de Montmagny aperçut des feux qu'on alluma ce soir-là sur l'île d'Orléans. Si l'on réunit les deux faits, à savoir le nom du capitaine Bontemps et l'endroit où ils passèrent la nuit, l'origine de la caverne à Bontemps peut alors s'expliquer »<sup>v</sup>.

### **Maintenant, que sait-on du capitaine Jacob Bontemps?**

Jacob Bontemps (1604-1664) est un capitaine expérimenté qui, de 1634 à 1639, a plusieurs fois fait le voyage entre la France et la Nouvelle-France. On enregistre sa venue à Québec à trois occasions et une quatrième et dernière à Tadoussac. Il est membre de la Compagnie des Cents-Associés. Sa connaissance du territoire ne fait aucun doute. En tant que marin et capitaine averti, il est au fait de tous les endroits susceptibles de mettre son navire en sécurité.

À Omonville, où il est enterré, on précise qu'il a été seigneur de la localité, qu'il a voyagé en Guyane, au Sénégal, au Canada dans les Antilles et à Cadix. À quelques kilomètres de là, une cloche de l'église de Saint-Pierre Auppegard est gravée à son nom : « 1644 Noble Homme Jacob Bontemps Capitaine ».

Bontemps est un homme pieux et Marie de l'Incarnation dit de lui, dans sa lettre du 15 avril 1639 : « On nous a fait la grâce à trois Ursulines que nous sommes de nous donner place dans l'Amirale, où même le Capitaine nous abandonne sa chambre, qui est belle et spacieuse, et où nous serons séparées du bruit du vaisseau »<sup>vi</sup>.

Elle ajoute, trois lettres plus tard, : « Monsieur Bontemps notre Capitaine n'est pas moins rempli de bonté en notre endroit, nous donnant tout ce qu'il y a de plus commode, d'une si bonne grâce, qu'il semble qu'il ne fasse le voyage que pour nous [...] »<sup>vii</sup>.

Les deux navires sur lesquels Bontemps a navigué en Nouvelle-France se nomment *Le Bontemps* et *Le Saint-Joseph*. Ce dernier est un bateau imposant de 350 tonneaux, 75 hommes d'équipage, 21 canons et 40 mousquets.

Est-ce un hasard? Les Augustines et les Ursulines vouent une dévotion à Saint-Joseph.

Aux termes de la traversée de 1639, Jacob Bontemps n'a pas débarqué à Québec avec les religieuses. Il est resté à Tadoussac, probablement pour y affréter son navire avant son retour en France. Chose certaine, il envoie une lettre au Gouverneur de Montmagny pour l'avertir que la flotte est arrivée, car on s'inquiète dans la colonie de ce qui a pu se passer tant le voyage a été long.

Ce Bontemps connaît bien le fleuve Saint-Laurent et ses rives lui sont familières car il s'est rendu à Québec à au moins trois occasions. Il y a fort à parier qu'il connaissait la crique qui jouxte la grotte à Maranda et qu'il s'y réfugiait lors de mauvais temps où en attente d'une marée favorable.

La tradition orale raconte que la grotte servait de refuge aux capitaines alors que la plage était utilisée par les marins. Or, le patronyme Bontemps est quasiment inexistant en Nouvelle-France. Le toponyme de la grotte découle donc plus probablement de la présence du capitaine dans cette anse.

Pour toutes ces raisons, nous avons de bonnes raisons de croire que le site de la caverne à Bontemps (ou grotte à Maranda) est celui qui a accueilli les religieuses ce 31 juillet 1639. Cette hypothèse fort plausible fait de ce site un lieu évocateur, emblématique pour plusieurs, car il a accueilli les premières religieuses qui sont venues fonder le Québec. Pour qui se rend sur place et contemple cette anse, le génie du lieu semble y régner encore.



Pierre Lahoud  
Henriette Thériault  
Septembre 2021

---

i

Marie de l'Incarnation. *Correspondance*, Abbaye Saint-Pierre, Solesmes, 1971, pp. 342-343.

ii

*Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec 1636-1716*, Québec, 1984, pp. 16-18.

iii

Richer de Sainte-Croix, Cécile. « Lettre de la mère Cécile de Sainte-Croix à la supérieure des Ursulines de Dieppe », 2 septembre 1639, *Bulletin des recherches historiques*, volume XXXII, septembre 1926, pp. 31-34.

iv

Roy, Pierre-Georges. *Mémoires de Nicolas-Gaspard Boisseau*, Levis, 1907, p. 3.

v

Poirier, Jean. *La Toponymie historique et actuelle de l'île d'Orléans*, Fondation Minigo, 1961, Édition 1985, pp. 104-105.

vi

Marie de l'Incarnation, *op. cit.*, p. 81-82.

vii

*Ibid*, p. 86-87.

#### **Autres ouvrages consultés**

Deroy-Pineau, Francoise. *Marie de l'Incarnation femmes d'affaires, mystique et mère de la Nouvelle-France*, Montréal, Fidès, 2017, 333 pages.

Gosselin, David. *Figures d'hier et d'aujourd'hui à traves Saint-Laurent, ile d'Orléans*, Québec, Imprimerie Franciscaine missionnaire, 3 tomes, 1012 pages.

Nadeau-Lacour, Thérèse. *Marie Guyart de l'Incarnation*, éditions Artège, 2015, 298 pages.

Poirier Jean. « La toponymie de l'île d'Orléans », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol 6,no 12, 1962, p183-199.

Roy, Pierre -Georges. « La mère Marie de l'Incarnation à l'île d'Orléans », *Bulletin des Recherches Historiques*, Levis, vol XXIX, 1933, pp 342-343.

Roy, Pierre-Georges. *L'île d'Orléans*, Québec, Proulx, 1928, 555 pages.

Turcotte, Louis-Philippe. *Histoire de l'île d'Orléans*, Québec, Fondation Minigo, 1983, 168 pages.